

CGV-090202

UNIVERSITÉ DE MONCTON

199^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 2 février 2009

de 11 h 30 à 11 h 45

Conférence téléphonique

PRÉSENCES

Georges Arsenault	Atlantique (IPE)	Vaughne Madden	Atlantique (NE)
Pauline Banville-Pérusse	Nord-Ouest	Gaston Poitras	Extérieur des régions
Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	André G. Richard	Sud-Est
Jeannot Castonguay, président	Nord-Ouest	Ivan Robichaud	Nord-Est
Louis R. Comeau, chancelier	U de M	<u>Invités et invitées</u>	
Léandre Cormier	Sud-Est	Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications	Moncton
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Liette Dumas-Sluyter	Extérieur du NB (Ottawa)	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Conrad Ferguson	Extérieur des régions	Nassir El-Jabi, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Jean-Guy Finn	Extérieur des régions	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Patrick Jeune	Étudiant (Shippagan)		
Gilda Landry	Nord-Est		

ABSENCES MOTIVÉES : Paul Albert, Pierrette Fortin, Hermel Landry, Louis Léger, Roseline Paulin et Gabrielle Vienneau

ABSENCES : Michèle L. Caron, Daniel Héту, Tina Robichaud, Pauline Roy et Mario Thériault

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE	3
2.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	3
3.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	3
4.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	3
5.	CONVENTIONS COLLECTIVES	3
5.1	Association des techniciennes et des techniciens de l'Université de Moncton (ATTUM)	3
5.2	Association du personnel de soutien de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APSUMCS)	3
6.	CLÔTURE	4
	DOCUMENTS	5
	Document A : Entente entre l'Université de Moncton et l'Association des techniciennes et techniciens de l'Université de Moncton (ATTUM)	A(1-2)
	Document B : Entente entre l'Université de Moncton et l'Association du personnel de soutien de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APSUMCS)	B(1-2)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

11 h 30 : le président souhaite la bienvenue aux membres et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 199^e séance du Conseil des gouverneurs.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CGV-090202

Annie C. Daneault, appuyée par Conrad Ferguson, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

5. CONVENTIONS COLLECTIVES

5.1 Association des techniciennes et des techniciens de l'Université de Moncton (ATTUM)

Voir le Document A, p. 1-2

R : 02-CGV-090202

Pauline Banville-Pérusse, appuyée par Léandre Cormier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs ratifie l'entente conclue entre l'Association des techniciennes et des techniciens de l'Université de Moncton (ATTUM) et l'Université de Moncton et autorise le recteur et vice-chancelier à signer l'entente collective qui en découle. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5.2 Association du personnel de soutien de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APSUMCS)

Voir le Document B, p. 1-2

R : 03-CGV-090202

Ivan Robichaud, appuyée par Lise Bastarache, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs ratifie l'entente conclue entre l'Association du personnel de soutien de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APSUMCS) et l'Université de Moncton et autorise le recteur et vice-chancelier à signer l'entente collective qui en découle. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

6. CLÔTURE

La séance est levée à 11 h 45.

Contresigné le

Jeannot Castonguay, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale